

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2026

Référence
012-2026

Objet de la délibération
Désignation d'un correspondant défense

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage
23/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2026 et le 27 Mars à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Champmotteux sous la présidence de DESNOUE Jérôme, Maire

Présents : M. DESNOUE Jérôme, Maire, Mmes : BOUR Vanessa, HARDY Aude, HERBLOT Laëtitia, JESUS DE OLIVEIRA FRESCO Mélissa, TASSET Muriel, MM : LENOIR Joseph, MOREAU Michaël, PONTET Franck

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GUERIN Vincent à M. DESNOUE Jérôme

Absent(s) : M. DUFOUR Nicolas

A été nommée secrétaire : Mme BOUR Vanessa

Objet de la délibération :

Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le maire rappelle qu'à la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un correspondant défense pour la commune de Champmotteux,

Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au conseil municipal de procéder à cette désignation par un vote à main levée,

Vu la circulaire du 27 janvier 2004 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

Considérant que le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans sa commune pour ce qui concerne les questions de Défense et les relations Armée-Nation,

Les missions du correspondant défense s'articulent autour de trois axes :

- la politique de la défense,
- le parcours citoyen,
- la mémoire et le patrimoine

Considérant la candidature de Mme Mélissa JESUS DE OLIVEIRA FRESCO,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **accepte** de ne pas procéder au scrutin secret pour cette nomination,

- **désigne** Mme Mélissa JESUS DE OLVEIRA FRESCO, conseillère municipale en tant que correspondant défense de la commune de Champmotteux.

- **dit** que cette délibération sera transmise à la Délégation Militaire Départementale de l'Essonne.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jérôme DESNOUE

La secrétaire de séance,
Vanessa BOUR

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de l'Essonne.

Publication ou notification du :
31/03/2026

